

furent chargés de l'œuvre double de l'association. Marin devait remonter le Mississippi jusqu'à sa source pour découvrir la mer de l'ouest.¹

De la Jonquière qui ne perdait jamais de vue la chance de spéculer, ordonna d'abord à Marin de se rendre chez les Sioux pour y bâtir un fort de pieux.² Puis, il demande la croix de St-Louis pour ce gentilhomme, le 21 septembre 1750.

En 1752, Marin et St-Pierre revinrent au pays, avec une riche moisson; les associés firent un profit énorme. La part seule du gouverneur monta à 300,000 francs. (Smith, Hist. du Canada.)

L'année suivante, sur l'ordre du gouverneur, Paul Marin dirige une troupe composée de 300 Canadiens, avec Benoit et Péan pour majors; il a mission de se rendre à la Belle Rivière (Ohio), pour empêcher les empiètements et l'établissement des Anglais dans cette contrée. A quinze milles peut-être de Presqu'île, où il avait bâti un fort (maintenant Erié, état de Pennsylvanie), il fit un second fort de palissades,³ plaçant à l'entrée une pièce de quatre, et sur les bastions, des canons de 6. Dans le cours d'octobre, M. Marin tomba malade; ses jours étaient comptés.

Le gouverneur Du Quesne, l'année précédente (1752) avait demandé la croix pour le sieur Marin, trouvant qu'il l'avait mérité après quarante ans de services extrêmement bien remplis.

Le 29 octobre 1753, Marin rendit le dernier soupir, et fut inhumé dans le fort.

En octobre 1754, le gouverneur annonçant au ministre le trépas de M. de Marin, mandait ce qui suit:—"Je regarde la perte du sieur Marin comme irréparable dans cette colonie. Cet officier joignait à l'esprit une tête excellente et avec l'air et les manières sauvages, il a eu l'occasion de me prouver beaucoup de modération et de prudence; quand au zèle, jamais homme n'en a eu plus, puisqu'il a préféré de mourir sur le champ de bataille plutôt que de venir rétablir sa santé chez lui."

Par le même courrier, le gouverneur demandait une pension pour la veuve de Paul Marin. Je ne crois pas qu'il fut écouté, cependant elle n'aurait pu en jouir longtemps, car moins de dix-huit mois après le décès de son mari elle s'éteignait à son tour à Montréal.

¹ Garneau, vol. II, pp. 131-2.

² Canada, Corr. Gén., Vol. 95, p. 167.

³ Celui de la rivière aux Boufs.